



Plusieurs accords de coopération signés

Algérie-Mauritanie : des relations confortées

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5549 - Mercredi 29 décembre 2021 - Prix : 10 DA

Commerce

Les nouvelles conditions du code-barres entrent en vigueur dimanche

Page 16

Accidents de la circulation

Plusieurs causes mais un seul coupable, le conducteur

Page 3

L'année commencée par une invasion qui aurait pu terminer par une autre

Par Mohamed Habili

2021 commence autant dire avec la violation du Capitole de Washington, le temple de la démocratie américaine, par une foule hirsute d'admirateurs de Donald Trump, le premier président américain non seulement à refuser les résultats d'une présidentielle mais à lancer ses troupes sur les congressistes au moment de leur proclamation. Un événement unique dans l'histoire des Etats-Unis, dont les effets sans doute ne sont pas près de s'estomper. Il n'y a que la punition du coupable qui puisse à la rigueur garantir qu'il ne se reproduira pas. C'est d'ailleurs à cela que s'essayaient les démocrates, mais de l'air de ne pas y toucher, étant rien moins que certains de pouvoir réunir suffisamment de voix pour faire voter la condamnation de Trump. Trump est le premier président américain à rester le chef de son camp après avoir perdu une élection. A se demander s'il ne l'est pas aujourd'hui plus qu'il ne l'était lorsqu'il se trouvait à la Maison-Blanche. Ce qui augure mal de la suite. 2021 aurait pu se terminer plus mal qu'elle n'avait commencé, par une autre invasion : celle de l'Ukraine par la Russie. Tout était prêt matériellement pour que cette invasion ait lieu. Il ne manquait pour cela que le refus des Etats-Unis et de l'Otan de dialoguer avec la Russie, et à ses conditions.

Suite en page 3

Courgette à 240 DA, poivron à 220 DA, orange à 250 DA...

Fruits et légumes : les prix ont pris feu



Ph.E. Soraya/J. A.

Le marché des fruits et légumes ne connaît toujours pas de baisse de température. Pis, dans différents marchés de la capitale, les prix poursuivent leur envol, au grand dam des consommateurs qui s'interrogent jusqu'où cette flambée ira. Après la pomme de terre et la tomate, la hausse n'a pas tardé à atteindre les autres produits agricoles. Ces deux produits consommés largement et cités en exemple ne traduisent pas à eux seuls la mercuriale.

Page 2

Industrie

Les contrats de performance doivent inclure le critère de l'innovation

Page 2

Festival d'Ahellil à Timimoun

Des troupes benjamines au rendez-vous

Page 7

Courgette à 240 DA, poivron à 220 DA, orange à 250 DA...

Fruits et légumes : les prix ont pris feu

■ Le marché des fruits et légumes ne connaît toujours pas de baisse de température. Pis, dans différents marchés de la capitale, les prix poursuivent leur envol, au grand dam des consommateurs qui s'interrogent jusqu'où cette flambée ira. Après la pomme de terre et la tomate, la hausse n'a pas tardé à atteindre les autres produits agricoles. Ces deux produits consommés largement et cités en exemple ne traduisent pas à eux seuls la mercuriale.

Par Meriem Benchaouia

Ceux qui ont fait leur marché récemment ont certainement ressenti cette hausse. Des ménagères rencontrées, n'ont pas été avares en mots pour évoquer la fièvre des prix des légumes qui a tendance à s'inscrire dans la durée. Sur les étals, le constat est sans appel. Il faut payer le prix fort pour acheter des légumes. Il est clair, pour tous les citoyens, que le diktat des intermédiaires reste de mise. Un diktat qui persiste tout au long, mais qui tend à devenir

encore plus étouffant. Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes en cette période de l'année. Interrogé sur les raisons de cette hausse, un marchand de légumes nous explique que les prix pratiqués sur le marché de gros ont connu une hausse. «Les prix de certains produits sont passés du simple au double, comme la courgette. Pour mon cas, j'ai évité de m'approvisionner en grandes quantités de crainte de les voir se détériorer, d'une part, et de la mévente des produits qui deviennent chers, d'autre part». Pour lui, il y a un certain déséquilibre entre l'offre et la demande, ce qui favorise la spéculation sur les prix. Au final, c'est le consommateur, confronté à cette hausse, qui doit gérer afin de ne pas trop esquisser sa bourse. Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals hier donnent froid dans le dos. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les Algériens sont réellement inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 80 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 70 DA. Ce tubercule, réputé comme légume du pauvre, est désormais inaccessible pour les petites bourses. Quant à la tomate, elle ne descendait pas sous la barre des 230 DA/kg et la laitue était cédée à 110 DA. La carotte était vendue entre 90 et 100 DA/kg. La même fourchette des prix était



Ph/D. R.

maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, était proposé à 60 DA/kg. Les haricots verts à 280 DA, les poivrons entre 200 et 220 DA et les courgettes à 240 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la

majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 320 et 350 DA le kg, les oranges entre

220 DA et 250 DA, les mandarines entre 180 DA et 200 DA.

M. B.

Bilan des dernières 24 heures

335 nouveaux contaminés et 8 décès

L'Algérie a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre de cas que le bilan d'hier (8), portant à 6 254 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 335 cas, soit 42 cas de plus par rapport au bilan d'hier (293), pour atteindre, au total, 217 233 cas confirmés.

R. N.

Agriculture/Vers la réorganisation de l'administration locale

But : permettre aux vétérinaires d'accomplir leur rôle plus efficacement

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a affirmé que la réorganisation de l'administration locale du secteur permettra aux services vétérinaires d'accomplir leur rôle plus efficacement, invitant ces services à formuler des propositions dans ce sens, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion tenue lundi avec les membres du bureau national du Syndicat des vétérinaires relevant de l'administration publique, en présence de

cadres du ministère.

«La révision et la structuration de l'administration locale du secteur permettra aux services vétérinaires de bénéficier d'un meilleur règlement et de moyens les habilitant à accomplir leurs missions plus efficacement sur le terrain, notamment de contrôle et de suivi», indique la même source.

Il a appelé, dans ce sens, les membres du bureau national du Syndicat des vétérinaires relevant de l'administration publique et local, en formulant des propositions pour une meilleure performance et efficacité.

en avant le rôle des services vétérinaires dans la préservation de la santé animale et générale, de par leur contribution au développement de l'économie nationale.

La rencontre a été ponctuée par un débat sur d'autres questions, dont l'augmentation de la production nationale pour couvrir les besoins du marché et la promotion des exportations de produits agricoles, outre la problématique des maladies émergentes et leur impact sur la santé animale et générale, conclut le communiqué.

Après avoir écouté leurs préoccupations, le ministre a mis

M. Henni a souligné l'importance pour «les services vétérinaires, à l'instar des autres services du secteur, à s'adapter aux développements et aux changements enregistrés sur les plans sanitaire et économique».

Après avoir écouté leurs préoccupations, le ministre a mis

Mahi N.

M. H.

Plusieurs accords de coopération signés

Algérie-Mauritanie : des relations confortées

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu, hier, au siège de la Présidence de la République, des entretiens en tête à tête avec son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, en visite d'Etat de trois jours en Algérie.

Par Massi Salami

Arrivé lundi à Alger, le président mauritanien a été accueilli à l'aéroport international Houari-Boumediène par le Président Tebboune. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la coopération entre les deux pays frères. Après les discussions entre les deux présidents, les entretiens ont été élargis aux membres des délégations des deux pays. Etaient présents à ces entretiens, côté algérien, les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Dhiatfat, ainsi que les membres de la délégation mauritanienne. A cette occasion, les deux parties ont signé des accords de coopération et des mémorandums d'entente concernant plusieurs secteurs. La cérémonie de signature, qui s'est déroulée à la Présidence de la République, a été supervisée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son homologue mauritanien. Il s'agit d'un accord de coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, signé par le ministre du secteur, Abdelbaki Benziane et son homologue mauritanienne, M^{me}



Amal Sidi Ould Cheikh Abdallah. Un programme exécutif pour les années 2022/2023/2024 a été également signé dans le même domaine par les deux ministres. Par ailleurs, un protocole d'accord de coopération dans le domaine de la Santé a été signé par le ministre du secteur et le

ministre mauritanien de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Taleb Ould Sid Ahmed. Un mémorandum d'entente dans le domaine de la Formation professionnelle a été signé par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi et son homologue

mauritanien. Les signatures ont également porté sur un mémorandum d'entente dans le secteur des Micro-entreprises, conclu côté algérien par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Dhiatfat, et côté mauritanien, par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Faut-il souligner que les relations algéro-mauritaniennes connaissent une nouvelle dynamique. Après l'arrivée du Président Tebboune et de son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au pouvoir dans les deux pays, un intérêt pour le renforcement des relations bilatérales a été manifesté, se traduisant dans l'échange de visites entre des responsables des deux pays. Des visites couronnées par la tenue, novembre dernier à Alger, du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien, suite à la signature en avril à Nouakchott d'un mémorandum d'entente sur sa création.

Président Tebboune Les relations algéro-mauritaniennes "connaissent un développement notable"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, hier, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue mauritanien, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, que la rencontre a été "riche" et a permis d'aborder "nombre d'aspects de la coopération bilatérale et des relations entre les deux pays frères", soulignant que "ces relations anciennes connaissent un développement notable qui s'est récemment accéléré à la faveur de l'ouverture du poste frontalier". "Véritable passerelle de communication entre les populations de la région frontalière, ce poste frontalier a permis de doubler le volume des échanges commerciaux entre les deux pays", a ajouté le président de la République, estimant qu'il s'agit d'un "acquis majeur".

R. N.

Accidents de la circulation

Plusieurs causes mais un seul coupable, le conducteur

Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation quant au phénomène d'insécurité routière et les risques du non-respect du code de la route, chaque année, le nombre d'accidents et celui des victimes augmentent. Les causes demeurent principalement liées au facteur humain, notamment l'excès de vitesse.

L'évolution du phénomène des accidents de la route à l'échelle nationale, aussi bien en milieu urbain que rural, donne froid dans le dos. Le nombre de décès dus aux accidents de la circulation augmente de façon inquiétante ces dernières années. Les causes principales de ces accidents sont nombreuses, mais l'excès de vitesse est à l'origine de nombre d'entre eux. Cette semaine seulement, la Protection civile a enregistré

plusieurs accidents mortels. En effet, au cours de la période du 19 au 25 décembre, «1 056 accidents ont eu lieu, engendrant la mort de trente-quatre personnes», indique, hier, un communiqué de la Protection civile, ajoutant que «1 242 personnes ont été blessées dans ces accidents». Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec trois morts et 143 blessés, suite à 138 accidents de la circulation, précise la même source. Afin de mettre fin à ce drame, les services de la Gendarmerie nationale ont annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation en partageant un SMS sur les téléphones mobiles, indiquant qu'«en respectant le code de la route, vous vous protégez et protégez les autres». Par ailleurs, il est à

rappeler que la chargée de l'information et de la communication à la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), Mme Khellaf, avait mis l'accent, fin novembre dernier, sur la nécessité de renforcer l'action commune pour ancrer la culture routière au sein de la société, face à la recrudescence du nombre de victimes des accidents de la circulation ces dernières années, notamment chez les nouvelles générations, de façon à réduire les accidents de la route. En effet, elle avait précisé que durant les neuf premiers mois de l'année en cours, «la DNSR a recensé 2 575 morts et 24 693 blessés, dans 18 287 accidents de la circulation au niveau national». Par rapport à la même période de l'année 2020, le nombre des accidents de la circulation a augmenté de

20,19 %, celui des blessés de 27,26 % et celui des décès de 20,10 %, selon la Délégation. Cette recrudescence du nombre d'accidents est due principalement au facteur humain, à l'excès de vitesse, aux manœuvres dangereuses et au non-respect de la distance de sécurité, avait indiqué Mme Khellaf, précisant que les piétons sont également impliqués dans ces accidents, notamment en zones urbaines, outre les conducteurs de motocyclettes (21 %), et ce, en dépit du fait qu'elles ne représentent que 2,5 % du parc national automobile. Pour mettre fin à ce massacre routier, cette dernière avait mis l'accent sur la nécessité d'inculquer la culture de la sécurité routière parmi les générations montantes, de promouvoir la formation pour atteindre l'intelligence routière

LA QUESTION DU JOUR

L'année commencée par une invasion qui aurait pu terminer par une autre

Suite de la page une

Heureusement pour la paix dans le monde, ce refus n'est pas advenu, même si les Etats-Unis se sont empressés de faire savoir que de toute façon ils ne s'engageraient pas militairement si la menace russe se concrétisait. Les négociations, ont annoncé les Russes, commenceraient dès le début de l'année prochaine, à ce qu'il semble dès les premiers jours de janvier 2022. Ce que veut la Russie, c'est que toute idée d'intégration de l'Ukraine à l'Otan, mais aussi d'autres pays ayant été membres de l'Union soviétique, soit définitivement abandonnée. S'il ne s'agissait que d'arrêter l'élargissement de l'Otan dans la zone d'influence de la défunte Union soviétique, passe encore, les Occidentaux seraient disposés à lui faire cette concession, si décidément la paix était à ce prix. Le problème, c'est que la Russie ne s'en contenterait probablement pas. Elle veut aussi que l'Otan se retire d'autres pays ayant fait partie un jour du Pacte de Varsovie, de la Pologne, de la Hongrie, et d'autres encore. La Russie a la hantise de l'encerclement par l'Otan. Il n'y a que la fin de l'expansion de celle-ci à l'est qui puisse la rassurer. Or si l'Otan met fin à son expansion, une politique dont la mise en œuvre remonte à 1997, elle perd sa raison d'être, elle est condamnée à se défaire. Qui n'avance pas recule. Comme pour la Russie il n'y a plus d'espace où reculer, pour reprendre les termes employés dernièrement par son président, il faut donc de son point de vue que ce soit à l'Otan d'inverser sa marche. Ou bien l'Otan poursuit son encerclement de la Russie, en vue de la démembrer un jour, ou bien elle se condamne au même sort que le Pacte de Varsovie, c'est-à-dire au démantèlement. On entend aujourd'hui ses tenants dire qu'étant une alliance militaire purement défensive, elle n'a jamais nourri l'intention d'envahir la Russie, ou même qui que ce soit d'autre. Mais alors pourquoi s'aventure-t-elle loin de ses bases arrière ? Pourquoi s'élargit-elle ? Voilà bien des questions auxquelles le temps est pour elle venu de répondre.

M. H.

par la recherche des raisons qui mènent à la hausse des accidents et la manière de les réduire à travers le civisme».

Thinhinane Khouchi

Samia Moualfi, ministre de l'Environnement

Reprise en main et achèvement de tous les CET en souffrance

■ La ministre de l'environnement, Samia Moualfi, a réaffirmé, lundi à partir de Béjaïa, la volonté de son département de «relancer et d'achever tous les projets de Centres d'enfouissement technique (CET)», sujets à des difficultés de réalisation.

Par Hamid B.

«**N**ous allons relancer tous les CET et les achever», a-t-elle affirmé, estimant, néanmoins, que cette solution technique de traitement des déchets n'est ni pérenne ni idéale, accordant ses inclinaisons, voire ses priorités au développement de l'économie verte dont les avantages, y voit-elle, sont multiples, allant du bien-être social, à l'emploi, aux économies de ressources, outre la réduction significative des risques environnementaux. A l'évidence, ce choix n'a de chance d'aboutir et de se voir couronner de succès que si tous les acteurs socio-économiques s'en emparent, par des actions concertées et concrètes, citant, notamment, la sensibilisation sur les enjeux de

développement des métiers écologiques, particulièrement ceux minimisant la génération de déchets et de pollution et participant à la défense et à la restauration des écosystèmes et de la biodiversité, a observé la ministre. Rebondissant sur les projets des CET en souffrance, M^{me} Moualfi a convié le mouvement associatif et la société civile à apporter leur concours pour leur concrétisation, car, dit-elle, «la plupart de ces Centres, n'arrivent pas à voir le jour, à cause des oppositions des riverains, dont la manifestation s'est souvent soldée par l'arrêt des chantiers».

L'exemple le plus édifiant étant celui de Béjaïa, où plusieurs équipements n'ont pu voir le jour du fait de ce phénomène. C'est le cas du CET de Sidi-Boudraham, à la sortie ouest de la ville, bien qu'entré en fonction quelques semaines, a fini par s'arrêter du fait de la pression locale, mais aussi d'un problème technique lié au traitement des lixiviats générés.

La ministre a pris le loisir de visiter quelques-uns de ces centres, mais aussi certaines décharges contrôlées, se montrant, à chaque halte, rassurante, notamment sur la disponibilité des pouvoirs publics à contribuer et à aider, à chaque fois que de besoin, surtout pour ce qui est des contraintes administratives, financières, ou des solutions négociées et concertées. Cette visite a permis aussi à l'hôte de Béjaïa de passer en revue certaines infrastructures relevant de son secteur, dont le musée de l'environnement, de mesurer le dynamisme de certaines associations impliquées dans la protection de l'environnement et qui, à l'occasion, ont animé un salon sur le thème, à la maison de la culture.

M^{me} Moualfi s'est aussi rendue au village Aourir Ath H'siyene dans l'Akfadou, élu, à l'issue d'un concours organisé par l'APW de Béjaïa, village le plus propre de la wilaya et rendu hommage à ses habitants. Un petit tour dans ses ruelles, laisse



pantois du fait des réalisations opérées qui frappent assurément l'imagination.

Cette visite a, par ailleurs, été ponctuée par la signature d'une convention de partenariat entre les opérateurs économique de la zone industrielle de Taharacht (Akbou) et la direction locale de l'environnement, visant la réali-

sation commune d'une station d'épuration haut de gamme pour le traitement des déchets de la zone. L'équipement, d'une valeur de 18 millions d'euros, sera financé conjointement par 63 industriels de la région, l'APC d'Akbou, l'APW de Béjaïa et la direction de l'environnement.

H. B.

Oran/Pénalités de retard et de rééchelonnement Près de 30 000 employeurs bénéficiaires d'exonération

Près de 30 000 employeurs et entreprises d'Oran ont bénéficié d'exonération des pénalités de retard dans les cotisations aux Caisses nationales d'assurance sociale et de rééchelonnement des dettes, dans le cadre de mesures exceptionnelles décidées par l'Etat pour réduire l'impact de la pandémie de Covid-19 au profit des employeurs, a-t-on appris, lundi, du directeur de wilaya de l'emploi, Mekki Abdelkader.

Lors d'une journée d'étude sur les mesures exceptionnelles dans le domaine de la sécurité sociale, organisée par l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés (Cnas) avec la participation des Caisses nationales de sécurité sociale pour non-salariés (Casnos) et des congés payés et chômage causé par les intempéries dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et hydraulique Cacobatph, M. Mekki a indiqué qu'environ 30 000 employeurs débiteurs à Oran ont bénéficié de ces mesures.

Il s'agit de différentes catégories de commerçants, artisans, industriels, agriculteurs, chauffeurs de taxi, professions libérales. Ces mesures incluent également les jeunes qui bénéficient de dispositifs de soutien à l'emploi, à savoir l'Agence nationale d'appui et de développement à l'entrepreneuriat (Anade), la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem).

Hani Y.

Education/Finances et Administration

Impératif de former les gestionnaires pour appliquer strictement les textes de loi

L'inspecteur général auprès du ministère de l'Education nationale, Mustapha Benzemrane, a insisté, lundi à Oran, sur la nécessité de former, d'accompagner et de suivre les gestionnaires, dont les ordonnateurs et les intendants des établissements scolaires, dans l'application stricte des textes réglementaires en Finances et Administration.

Intervenant aux travaux d'un colloque régional sur la prévention et la lutte contre la corruption, organisé à l'Institut de formation des personnels du secteur de l'Education nationale «Abdelhamid-Benachenhou», M. Benzemrane a mis l'accent sur l'importance de la formation dans l'instauration d'une «culture juridique» chez les gestionnaires (directeurs d'établissements scolaires et intendants), à l'effet d'uniformiser les visions

dans la mise en œuvre des procédures consultatives et les marchés publics.

«La corruption ne réside pas uniquement dans l'aspect financier. Elle concerne aussi l'application des textes liés aux consultations et aux marchés publics», a-t-il souligné, indiquant que des pratiques de gestionnaires dans certains établissements éducatifs sont à combattre, dont notamment la non déclaration des absences injustifiées des personnels, le favoritisme dans le recrutement, les examens et les concours.

M. Benzemrane a déclaré que de telles rencontres régionales qui se tiendront dans les prochains jours à l'Est et au Centre du pays autour de l'enseignement moyen, permettront d'élaborer un guide de références pour les consultations, les marchés publics et l'application

stricte des textes réglementaires liés aux concours de recrutement, concours professionnels, en plus d'actualiser les textes réglementaires concernant les mutations et la gestion des carrières devant moraliser le service public (écoles, CEM et lycées).

Il a signalé que des rencontres régionales similaires seront organisées en faveur des inspecteurs de l'administration et des finances dans les cycles primaire et secondaire aux mois de janvier et février prochains qui seront clôturées par un colloque national fin février 2022.

Les travaux de ce colloque régional de deux jours se poursuivront par des communications traitant du «suivi-évaluation dans la gestion de l'établissement public», «le cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption», «les pro-

cédures juridiques d'élaboration, de mise en œuvre des consultations et marchés publics dans les établissements scolaires», «la criminalisation et les sanctions» et «le code de règles et conduite de l'agent public».

Des ateliers aborderont, entre autres, «les mécanismes de sensibilisation sur la prévention contre la corruption», «l'étude de situations de l'inspecteur, du directeur et du directeur financier» et «le code de conduite de l'agent public dans le cadre de la déontologie».

Prendent part à cette rencontre de deux jours, organisée à l'initiative de l'Inspection générale du ministère de l'Education nationale, les inspecteurs de l'administration et des finances au cycle du moyen des wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays.

Younès F.

Bonne année 2022

Ooredoo présente ses meilleurs vœux au peuple algérien

A l'orée du nouvel an 2022, Ooredoo présente ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité au peuple algérien et lui souhaite une année pleine de réalisations et de réussites. A cette occasion, le Directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim, a

déclaré : «A l'occasion de cette nouvelle année 2022, je présente en mon nom et au nom de tous les employés de Ooredoo, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé, à tout le peuple algérien. Nous sommes fiers de nos réalisations et accomplissements durant l'année 2021, malgré le

contexte sanitaire difficile que connaît l'Algérie à l'instar des autres pays. Nous réitérons l'engagement de Ooredoo à poursuivre en 2022 ses efforts visant à offrir aux Algériens le meilleur de nos services et solutions technologiques». En 2022, Ooredoo continuera à œuvrer davantage

pour relever de nouveaux défis technologiques et à contribuer fortement dans l'enrichissement de la vie digitale des Algériens, tout en renforçant sa dimension citoyenne et sa responsabilité sociétale. Bonne et heureuse année 2022 !

Communiqué

Innovation

Conjuguer les efforts pour asseoir un système favorisant les investissements

■ Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a affirmé la nécessaire conjugaison des efforts de tous les acteurs pour asseoir un système national d'innovation fort et efficace pour encourager les investissements et le transfert technologique.

Par Samia Y.

Dans son allocution, lors de la cérémonie de distribution des prix de la 10^e édition du concours national de la Petite et moyenne entreprise innovante 2021 et la 23^e édition du concours national de la meilleure invention, M. Zeghdar a souligné que «l'innovation est une opération constante et permanente exigeant la conjugaison des efforts de tous et davantage de coordination entre tous les acteurs pour asseoir un système national d'innovation fort et efficace qui veille à assurer un climat favorable aux investissements et au transfert technologique rapide, notamment en cette nouvelle étape de l'industrie 4G». Pour atteindre cet objectif, «il faut encourager,

soutenir voire rationaliser les différents dispositifs de soutien destinés à la recherche et au développement pour créer une complémentarité et une synergie, et partant, réaliser le développement économique escompté», a soutenu le ministre, préconisant «l'application de ces mécanismes, à la faveur de la création de systèmes et de mécanismes de financement de l'innovation». Outre l'institution du prix de l'innovation, le ministère compte d'autres contributions dans l'encouragement et la promotion de l'innovation, notamment la création d'un réseau composé de 92 centres de soutien technologique et d'innovation dans le cadre de la coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Ces centres constituent des banques de la propriété intellectuelle permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'une expertise de qualité et d'obtenir des informations technologiques à forte valeur ajoutée. Le ministère a également créé des centres technologiques pour l'accompagnement et le développement des filières industrielles dans les domaines de la recherche et de l'innovation et les clusters pour bénéficier des efforts de développement, de recherches et d'innovation, a-t-il fait savoir, ajoutant que son département a créé aussi un réseau d'incubateurs d'entreprises à l'échelle nationale dans le but d'encadrer et d'accompa-



Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar

gnier les porteurs des projets innovants. Par ailleurs, un programme d'accompagnement et de soutien des PME dans le domaine de l'innovation a été lancé, conduit par l'Agence de développement de la PME et de la promotion de l'innovation, et ce, en coopération avec le bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Concernant l'organisation de la 10^e édition du concours national de la Petite et moyenne entreprise innovante et la 23^e édition du concours national de la meilleure invention, M. Zeghdar a indiqué que le but de cet événement est d'«encourager les entre-

prises ayant consenti des efforts dans le domaine de l'innovation, qui se veut un outil fort et efficace en termes d'amélioration de la compétitivité économique et la définition des contours d'un système national de l'innovation, en accordant une nouvelle dynamique à la valorisation de la recherche scientifique et sa transformation en projets effectifs, en sus de la définition d'axes pratiques pour l'établissement d'une stratégie nationale de l'innovation et de la propriété intellectuelle». Le ministre a salué, en outre, les efforts de la commission nationale d'évaluation des dossiers des candidats, de par sa composante humaine liée au

thème, ayant œuvré récemment à examiner les dossiers soumis représentant le plus grand nombre de participants par rapport aux précédentes éditions, et ce, grâce au recours aux médias traditionnels et modernes. M. Zeghdar a félicité les entreprises lauréates dans les trois catégories constituant le prix, à savoir le développement durable, l'économie verte et les entreprises émergentes, et présenté ses remerciements au partenaire allemand via le programme Innovend relevant de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) pour l'accompagnement de l'organisation de cette manifestation. S. Y.

Bourse de Tokyo

Le Nikkei optimiste pour les derniers jours de l'année

La Bourse de Tokyo était en net rebond hier matin dans le sillage de la clôture en forte hausse de Wall Street la veille, optimiste pour la dernière semaine de l'année, qui s'avère souvent positive sur le marché. L'indice vedette Nikkei grimpeait de 1,22 % à 29 026,35 points vers 01h20 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 1,07 % à 1 999,06 points. Alors que les marchés espéraient vivre le traditionnel «bond du Père Noël» (Santa Claus Rally), les prises de risques seront aussi favorisées, «car le déclin des taux d'intérêts réels aux Etats-Unis rassure les investisseurs», a commenté Hideyuki Ishiguro de Nomura Asset Management, cité par l'agence Bloomberg. La production industrielle au Japon a par ailleurs bondi de 7,2 % en novembre sur un mois, selon des chiffres officiels publiés hier avant l'ouverture de la Bourse, portée notamment par le secteur automobile, un fort signe de reprise de l'industrie, freinée depuis des mois par les pénuries. Le yen était stable face au dollar, à raison d'un dollar pour 114,85 yens vers 01h30 GMT contre 114,87 yens lundi à 21h00 GMT. La monnaie japonaise n'évolue pas non plus face à l'euro, qui valait 130,09 yens, contre 130,12 yens la veille. Un euro se négociait par ailleurs pour 1,1327 dollar, contre 1,1328 dollar lundi. Le pétrole était en légère hausse : vers 01h20 GMT le prix du baril de brut américain WTI prenait 0,21 % à 75,73 dollars et celui du Nord gagnait 0,06 % à 78,65 dollars. R. E.

Prix national de la PME innovante

Neuf prix décernés à trois catégories d'entreprises

Les prix de la 10^e édition du concours national de la Petite et moyenne entreprise innovante 2021 ont été décernés, lundi à Alger, à trois catégories de PME innovantes, tandis que le premier prix de la 23^e édition de la meilleure invention a été attribué à une invention contre les incendies de véhicules. Présidée par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, la cérémonie de remise des prix s'est déroulée, dans la soirée, au Centre international des conférences (CIC), en présence de plusieurs ministres. Organisé par le ministère de l'Industrie, en collaboration avec l'organisme de coopération algéro-allemand «GIZ», l'événement a vu la première place du Prix national de la PME innovante de la catégorie «Contribution au développement économique durable», pour l'année 2021, attribué à la «SARL Dima Froid» (wilaya de Batna) pour son innovation de porte coupe-feu. Le deuxième prix, de

cette catégorie a été attribué à la PME «Exosafe», pour son innovation d'une hotte pour les manipulations de chimie, alors que le troisième prix a été décerné au Groupe «Algéria Corporate Universe» (GACU) pour son référentiel des compétences des métiers de l'industrie. Pour la deuxième catégorie, «Economie verte», son premier prix a été décerné à la «SarL Doobl Power Machinerie» (wilaya de Oum El Bouaghi) pour son innovation d'un incinérateur mobile de déchets hospitaliers (Covid-19), tandis que le deuxième prix a été attribué à la «SarL ALGM Mecheri Bilal» pour son innovation d'une géo-membrane utilisée dans l'étanchéité des dispositifs pour la protection de l'environnement. Le troisième prix de cette catégorie a été octroyé à un innovateur de la wilaya d'Alger pour son produit à base d'une composition de plastique liquide destiné à la fabrication de moyens didactiques. Quant à la

troisième catégorie, «La jeune PME innovante dans le développement économique durable» (moins de 3 ans d'existence), son premier prix est revenu à la PME «Drainium» pour son innovation d'un équipement anti-blocage des avaloirs, tandis que le deuxième prix est revenu à la «SARL Vision Intek» pour la réalisation d'un échantillonneur automatique de ciment. Le troisième prix de cette catégorie est revenu à la PME «Moufid Business Intelligence» pour une plateforme numérique de bilans financiers des entreprises. A noter que les lauréats des deux premières catégories ont reçu, en récompense, des chèques de 2 millions de dinars pour le 1^{er} prix, 1,6 million de dinars pour le 2^e prix et 1,2 million de dinars pour le 3^e prix. Les lauréats de la catégorie «Jeune PME innovante dans le développement économique durable» ont, quant à eux, obtenu un million de dinars pour le 1^{er}

prix, 800 000 dinars pour le 2^e prix et 600 000 dinars pour le 3^e prix. S'agissant de la 23^e édition du Prix de la meilleure invention, le premier prix de ce concours a été attribué à une invention concernant un instrument de triple protection automatique contre tous types d'incendies des moteurs et des réservoirs de véhicules, tandis que le deuxième prix a été remis à une invention de séparation des déchets plastiques fins des déchets ménagers. Le troisième prix a été octroyé à une invention d'un extracteur d'air chaud. A signaler que lors de cette cérémonie, un prix d'encouragement a été attribué à l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila pour le nombre de demandes de brevets déposés auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi) durant les deux dernières années. Farid L.

Ghardaïa

1 272 logements et 1 311 parcelles avec aide financière attribués en 2021

■ Pas moins de 1 272 logements, toutes formules confondues, et 1 311 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'autoconstruction avec une aide de l'Etat d'un million de dinars, ont été attribués à leurs bénéficiaires durant l'année 2021 dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale du logement.

Par Samy Y.

Ces logements se répartissent selon les formules de location-vente (300) de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), 100 à Ghardaïa et 200 à Bounoura, ainsi que 972 logements publics locatifs (LPL), 841 à Ghardaïa et 131 à Guerrara, a détaillé Ali Djerbal, directeur du Logement de Ghardaïa. Le nombre de logements attribués a connu de nom-

breuses difficultés pour leur achèvement, suite à l'impact de la pandémie de coronavirus qui a forcé de nombreuses entreprises à ralentir, voire à stopper leurs activités par manque de matériaux de construction et de main-d'œuvre qualifiée, a-t-il fait savoir. En ce qui concerne l'autoconstruction, ce sont 1 311 parcelles individuelles d'une superficie de 200 m² chacune, accompagnées d'une aide de l'Etat d'un million de dinars par parcelle, qui ont été également remises à leurs bénéficiaires dans les différentes communes de la wilaya, ainsi que 71 parcelles avec aide dans la nouvelle wilaya d'El-Menea durant la même période, a ajouté le responsable. Les pouvoirs publics se sont engagés à accélérer le rythme de réalisation du programme d'habitat pour répondre aux attentes des citoyens, en application de l'instruction interministérielle N° 6 du 1^{er} décembre 2012, relative au développement de l'offre foncière publique dans les wilayas du Sud et qui vise, outre à résorber l'important déficit en logements accumulés durant des années, à donner aux citoyens le moyen

d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé, indique-t-on à la DL.

Des efforts sont consentis en dépit de la situation sanitaire de pandémie de coronavirus pour l'achèvement et la réception des logements dans les délais impartis, et conformément aux conditions requises notamment dans le volet qualité et parachèvement des travaux de raccordement aux réseaux divers et des aménagements extérieurs, a souligné M. Djerbal. Parallèlement, les pouvoirs publics ont lancé, après dégel, le projet de réhabilitation et de restauration des habitations menaçant ruine, pour un montant d'un milliard de DA, dans les ksour de Métlili, El-Atteuf, Mélika, Béni-Isguen, Bounoura, Ghardaïa, Berriane et Guerrara, a-t-il encore précisé. Ce programme de réhabilitation et de restauration, géré par le secteur de l'Habitat, vise à revaloriser et à sauvegarder ces habitations patrimoniales existantes dans des Ksour «classés patrimoine culturel» et à améliorer le cadre de vie des habitants de ces espaces chargés d'histoire, a-t-il soutenu. Le parc de loge-



ment dans les wilayas de Ghardaïa et El-Menea est de 143 481 unités, tous types confondus, soit 124 562 unités à Ghardaïa et 18 919 unités à El-Menea, avec un taux d'occupa-

tion par logement (TOL) de 3,7 personnes par habitation, selon les données de la direction du logement de la wilaya de Ghardaïa à décembre 2021.

S. Y.

Mascara

23 millions DA pour le raccordement d'établissements scolaires au réseau de gaz

La wilaya de Mascara a débloqué une enveloppe de 23 millions DA pour le raccordement au réseau de gaz de plusieurs établissements scolaires dans les zones éloignées, a-t-on appris du wali, Abdelkhalik Sayouda. Présidant un conseil de l'exécutif de wilaya consacré à l'examen des projets destinés au secteur de l'Education, le wali a annoncé qu'un montant de 23 millions de DA a été alloué du budget de la

wilaya pour raccorder des écoles primaires des zones éloignées au réseau de distribution de gaz naturel ou gaz propane, afin de mettre un terme à l'utilisation du fuel dans la mise en marche des chauffages. La nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation et restauration des écoles primaires et s'ajoute à une opération précédente réalisée au milieu de l'année en cours, lors de laquelle la wilaya a alloué 50 millions DA de son

budget pour assurer le raccordement des écoles au réseau de gaz naturel dans les zones qui ont bénéficié de raccordement à ce réseau durant la même période.

Le responsable a indiqué que 25 écoles primaires ont été récemment équipées de gaz propane dans la wilaya, avec l'installation de grands réservoirs, et 410 chauffages ont été distribués à des écoles primaires.

Le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) a remis, la fin novembre dernier, en coordination avec les services de la wilaya de Mascara, 50 chauffages à des écoles primaires dans les daïras d'Ain Fekkane, El Bordj, Ain Fares, Oggaz et Aouf, en plus de la livraison de 233 chauffages à des écoles primaires, dont 215 fonctionnant au gaz naturel et 18 autres au fuel.

Lyes B.

Tissemsilt

Des permis d'exploitation exceptionnels pour six investisseurs

Six investisseurs de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié de permis exceptionnels d'exploitation, à l'effet de mettre effectivement en service leurs activités. Les permis d'exploitation ont été octroyés par le wali, Abbès Badaoui, à six investisseurs privés ayant réalisé des projets à Tissemsilt pour entamer leurs activités. Les projets concernent deux usines de production de pâtes alimentaires et de matériaux de construction, deux abat-

toirs industriels et deux minoteries. M. Badaoui a précisé que ces autorisations permettront aux investisseurs concernés de mettre en service prochainement leurs unités de production, faisant savoir que ces six unités devraient générer quelque 860 emplois permanents. L'octroi des permis d'exploitation intervient en application de l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de lever les verrous sur les projets d'investissement

et accorder aux investisseurs, ayant réalisé des projets, des autorisations exceptionnelles d'exploitation. Le wali a rappelé que les autorités de wilaya devraient également accorder des avantages aux investisseurs désirant concrétiser des projets dans la wilaya, dont des permis de construire en un temps très court (une semaine) et lever les verrous administratifs, dont la bureaucratie. M. Badaoui a indiqué que tous les investisseurs qui se sont lancés dans des pro-

jets productifs bénéficieront d'un accompagnement permanent des autorités de wilaya, outre la prise en charge urgente de leurs préoccupations liées aux aspects administratifs, à l'instar des autorisations d'exploitation et décisions de construction. Il a annoncé l'organisation prochaine de visites des cadres de la direction de l'industrie et des mines pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets d'investissement lancés.

A. Y.

Naâma Réhabilitation de pas moins de 44 km de chemins dans des zones d'ombre

Pas moins de 44 km de chemins et pistes ont fait l'objet, cette année, de travaux de réhabilitation et de maintenance dans plusieurs zones d'ombre de la wilaya de Naâma, a-t-on appris du directeur local des travaux publics (DTP), Sayed Lakhdar. Le programme a nécessité un financement de plus de 412 millions DA alloués pour sept actions de développement touchant des tronçons et axes détériorés, la correction d'accès, l'extension de routes et pistes, la pose de structures de drainage d'eau pour désenclaver la population des zones d'ombre, a indiqué le responsable. Plusieurs autres opérations ont été réalisées cette année, dont un tronçon de 2 km à l'entrée nord de la ville de Naâma et une piétonnière à l'entrée nord de la ville de Mecheria, l'aménagement de 2 km de la route d'accès à l'aéroport «Cheikh Bouâmama», l'entretien du balisage des axes de ronds-points dans la même commune, ainsi que la réalisation d'un ouvrage d'art à l'entrée de la commune de Tiout et un autre sur la route nationale (RN) n° 5, à l'entrée de la commune de Sfisifa, a-t-il précisé. Dans le cadre du même programme, des travaux ont récemment été lancés pour la réalisation de plusieurs parties d'une importante opération de déboulement de la RN n° 6, sur une distance de 30 km entre les communes de Mecheria et El Bayouh, selon la même source, a ajouté le DTP.

Le secteur poursuit la concrétisation d'autres opérations, dont la réhabilitation du CW 05 sur une distance de 32 km entre les régions de Belgrad et de Fertassa, en plus d'autres travaux en cours pour l'entretien de 15 km de chemins communaux, a-t-il poursuivi.

R. R.

Festival d'Ahellil à Timimoun

Des troupes benjamines au rendez-vous

■ La quatorzième édition du Festival Ahellil de Timimoun s'est ouverte lundi, au bonheur des passionnés de cet art ancestral. Placée sous le thème «Poésies d'Ahellil, entre signification linguistique et dimension sémantique», cette manifestation verra la participation de quinze troupes de différentes régions du pays et de deux troupes benjamines de moins de 14 ans.



Par Abia Selles

Une ambiance festive, riche en couleurs et sonorités, était animée par plus de 27 troupes

folkloriques et de Karkabou, exécutant divers chants du répertoire lyrique local.

La cérémonie d'ouverture du Festival d'Ahellil, qui se poursuivra jusqu'au trente décembre

courant, s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya et d'invités, hommes de lettres et artistes. La population de la région et des villes voisines était aussi nombreuse à assister à la

cérémonie d'ouverture.

Classé patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, le genre Ahellil, propre à la région du Gourara, tire sa spécificité de la manière dont il est exécuté, à travers des chants en variante amazighe zénète, interprétés par des participants, femmes et hommes, assis en cercle, chantant d'anciens textes poétiques rythmés par des claquements de main, accompagnés d'un harmonieux mouvement de corps.

Cette édition est marquée par la présence de troupes de moins de 14 ans, susceptibles d'assurer la relève dans ce genre lyrique et contribuer à la préservation de ce legs séculaire pour le transmettre aux générations futures, a souligné le commissaire du festival, Ahmed Djouli.

Dédiée à titre posthume à la mémoire de cheikh Tellaoui Mohamed, connu sous le nom de Bahamou Koukou, cette édition prévoit, outre les soirées de chants Ahellil, des communica-

tions et exposés ayant trait à divers thèmes, dont «l'exécution de l'Ahellil», «Ahellil, signification linguistique et portée sémantique» et «le signe et le signifiant dans les poésies d'Ahellil», animés par des spécialistes et universitaires.

Les joutes poétiques et tours de chants Ahellil, supervisés par un jury local, seront animés en soirée au niveau du théâtre de plein air de Timimoun, pour permettre au public et visiteurs de l'Oasis rouge Timimoun d'apprécier les facettes culturelles du patrimoine ancestral du Gourara.

A. S.

Mort de Jean-Marc Vallée Des acteurs lui rendent hommage

Sa disparition est un choc. Le réalisateur canadien Jean-Marc Vallée est décédé à l'âge de 58 ans, après une carrière qui l'a vu passer par le Québec, Hollywood et la France.

Selon les médias américains, Jean-Marc Vallée est décédé soudainement à son domicile près de la ville de Québec. La chaîne HBO, sur laquelle étaient diffusés aux États-Unis «Big Little Lies» et la mini-série «Sharp Objects», avec Amy Adams, s'est déclarée «choquée par l'annonce de sa mort soudaine».

C'est avec un drame situé aux premiers temps du sida, «Dallas Buyers Club», que Jean-Marc Vallée avait accédé à la consécration, en 2013. Le film, qui a valu un Oscar aux acteurs

Matthew McConaughey, dans le rôle principal, et Jared Leto, retrace l'histoire vraie d'un Américain, macho et violent, qui se découvre malade du sida.

«Il n'a pas tant romantisé la vie qu'il la voyait romantique, de la lutte à la douleur en passant par le clin d'œil et le murmure, les histoires d'amour étaient partout dans son regard», a réagi sur Instagram la star du film, Matthew McConaughey.

Jean-Marc Vallée laissera aussi sa trace avec son plus grand succès public, la série «Big Little Lies» («Petits secrets, grands mensonges» au Québec), produite par HBO.

Il en a réalisé la première saison, sept épisodes, portés par un quintette de stars. La première d'entre elles, Reese Witherspoon, qui avait également tourné dans son film «Wild», a elle aussi rendu hommage au réalisateur.

R. I.

Festival international du monodrame féminin

Treize œuvres sélectionnées pour la deuxième édition

Treize œuvres ont été retenues pour prendre part à la deuxième édition du Festival international du monodrame féminin, prévu du 1^{er} au 5 mars prochain dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris, lundi, des organisateurs.

Ces œuvres sont produites par des troupes théâtrales arabes et européennes, représentant, outre l'Algérie, la Palestine, la Tunisie, l'Égypte, la Libye, le Yémen, l'Irak, la Mauritanie, la France, l'Espagne et le Koweït en tant qu'invité d'honneur de cette manifestation dédiée à titre posthume à la comédienne

Aicha Adjouri, plus connue sous le pseudonyme artistique de Keltoum, a indiqué le président de l'association «Sitar El-Ibda» et commissaire du festival, Nabil Ahmed Messai.

Les représentations sous forme de monodrame ont été sélectionnées parmi 41 œuvres réceptionnées par le Comité de lecture et de sélection sur des critères précis concernant ce genre artistique, dont le professionnalisme dans l'interprétation, le contenu du texte théâtral et la mise en scène appropriée à l'œuvre dramatique, a-t-il précisé. L'Algérie, pays hôte, sera représentée à cette mani-

festation par trois œuvres, à savoir «Mira» de la troupe Mosaïque, «Meriouma» de la coopérative culturelle «Anis» et «Rik Echaytane» de l'association culturelle pour les arts dramatiques «Serkhath El-Rokh», retraçant le quotidien du citoyen, a expliqué le commissaire du festival. La Tunisie sera représentée à cette manifestation par la société de production et distribution artistique avec l'œuvre «Kamra» et l'association nationale pour la culture et les arts avec «Oua Ma Malekt», alors que la Libye est représentée par la troupe du théâtre libre «El-Beida» avec

son œuvre «Bouka Monalisa».

Selon le programme de cette manifestation, la Palestine sera représentée par l'œuvre «Arjijou Meriem» de la troupe du théâtre national «Kanaâne», en plus des représentations des autres troupes arabes et européennes.

Des ateliers de formation dans le monodrame et des communications académiques animées par des spécialistes dans ce genre artistique, figurent au menu de cette manifestation qu'abritera la Maison de la culture Mohamed-Lamine-Lamoudi à El-Oued.

F. H.

Festival national de théâtre pour enfants à Constantine

Seize pièces théâtrales au rendez-vous

Seize pièces théâtrales participent à la 17^e édition du Festival national de théâtre pour enfants, ouverte lundi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, à l'initiative de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), a-t-on appris auprès des services locaux de ce secteur.

Cette manifestation artistique, organisée à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, a été marquée dès son inauguration par une ambiance festive créée par les enfants, en présence des cadres et des représentants de diverses structures relevant de la Jeunesse et des Sports, a précisé à la presse le directeur local

du secteur, Saïd Heguas. Le coup d'envoi de cette manifestation artistique qui se poursuivra jusqu'au 30 décembre prochain, a été marqué par la présentation de la pièce «Kharbacha», produite par l'association «Afak El Djazair Ethakafiya» de la wilaya de Laghouat, a-t-il dit.

M. Heguas a déclaré, dans ce même contexte, que le but essentiel de l'organisation de cet événement est de créer un espace d'échange des connaissances et des expériences entre des associations et des coopératives théâtrales présentes et de relancer les activités destinées aux jeunes et aux enfants, après un arrêt de près de trois ans, dû

à la propagation de la pandémie de Covid-19. Offrir aux enfants la possibilité de faire découvrir des jeunes talents comédiens figure parmi les autres objectifs recherchés à travers l'organisation de ce festival à caractère national, a ajouté le même responsable.

Les spectacles programmés pour cette édition ont été sélectionnés à l'issue des éliminatoires régionales tenues le début du mois de décembre en cours, a fait savoir le même responsable.

Il a cité, dans ce contexte, les pièces «Mamlakat El Alhane» de l'association «Esitar Edahabi» de la wilaya de Mostaganem, «Edib El Meghrou» de l'association El

Ouisal de théâtre pour enfants de la wilaya de Naâma, et «Ashoundouk» de l'association «Esbah El Khachaba» d'Ain Defla qui figurent parmi les représentations théâtrales qui sont au programme.

Les pièces qui seront présentées à raison de cinq par jour, ont encore affirmé les organisateurs, traiteront surtout du quotidien et des difficultés rencontrées par la jeunesse, soulignant qu'un concours de la meilleure œuvre théâtrale, écrivain de texte et de scénario et comédien, présidé par un jury, est prévu à la fin du programme de cette manifestation.

L. B.



Proche-Orient

Nouvelles frappes israéliennes sur l'un des principaux ports de Syrie

■ Des frappes aériennes israéliennes ont causé d'importants dégâts hier dans le port syrien de Lattaquié, la deuxième attaque de ce type en décembre contre cette installation stratégique dans l'ouest du pays, a affirmé un média d'État syrien.

Par Mourad M.

Depuis que la guerre a éclaté en Syrie en 2011, Israël a mené des centaines de frappes aériennes chez son voisin, ciblant des positions de l'armée ainsi que des forces soutenu par l'Iran et des combattants du mouvement chiite libanais Hezbollah.

«Vers 03h21, l'ennemi israélien a mené une agression aérienne avec plusieurs missiles en direction de la Méditerranée (...) ciblant le parc à conteneurs du port de Lattaquié», a indiqué l'agence de presse syrienne Sana, en citant une source mili-

taire, en référence au principal port commercial du pays contrôlé par le gouvernement syrien et situé dans le nord-ouest du pays.

Le port de Tartous, le plus grand du pays, situé à plus de 80 kilomètres plus au sud, est exploité par une société russe.

L'agence n'a pas fait état de victimes mais d'incendies et de «dégâts matériels significatifs», précisant que plusieurs bâtiments proches du port, dont une clinique et des magasins, avaient été endommagés.

Selon Sana, qui a diffusé des images montrant des pompiers tentant de maîtriser un énorme incendie, les conteneurs visés

étaient remplis d'«huile et de pièces détachées pour voitures et autres véhicules».

Le gouverneur de Lattaquié, Ismail Hilal, a annoncé que les pompiers avaient éteint l'incendie et qu'ils avaient entamé le travail de refroidissement du site, a rapporté Sana.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), une ONG basée au Royaume-Uni et qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie, affirme de son côté que «des armes et des munitions se trouvaient dans ces conteneurs», ajoutant qu'il n'était «pas clair» si elles étaient en provenance de l'Iran, grand allié de Damas. Le bombardement a «entraîné de violentes explosions qui ont été ressenties dans la ville de Lattaquié et ses environs», a ajouté l'OSDH.

Le 7 décembre, Israël avait lancé une première attaque contre une cargaison d'armes iraniennes dans le port de Lattaquié, sans faire de victimes, selon l'OSDH.

Ce bombardement avait mis le feu à «un certain nombre de conteneurs commerciaux», avait de son côté précisé Sana, évoquant une «riposte» des défenses anti-aériennes syriennes.

«Nous ne faisons pas de commentaires sur des informations de médias étrangers», a déclaré hier un porte-parole de l'armée israélienne, interrogé sur les dernières frappes contre le port de Lattaquié.

L'État hébreu commente rare-



PH: D. R.

ment les attaques qu'il mène contre son voisin du nord, mais a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne permettrait pas à son ennemi, l'Iran, d'étendre son influence en Syrie. L'Iran, considéré comme le principal allié régional du régime syrien, a fourni une aide politique, économique et militaire à Damas depuis le début du conflit en 2011.

Israël a récemment intensifié la fréquence de ses frappes en Syrie.

Le 3 novembre, des frappes aériennes avaient visé des dépôts d'armes et de munitions appartenant à des combattants affiliés à l'Iran dans la banlieue de Damas, selon l'OSDH.

Fin octobre, cinq combattants affiliés à l'Iran avaient été tués dans une frappe israélienne contre plusieurs positions dans la banlieue de la capitale syrienne, selon l'OSDH qui a égale-

ment fait état de la mort de neuf combattants pro-iraniens lors d'une frappe israélienne le même mois, dans la banlieue est de Homs. Damas avait alors fait état de la mort d'un soldat syrien.

Depuis le début de l'année, Israël a ciblé la Syrie une trentaine de fois, faisant 130 morts, dont cinq civils et 125 combattants du régime ou membres des forces qui lui sont alliées, selon l'OSDH.

La Syrie connaît un conflit depuis 2011 qui a causé la mort d'environ 500 000 personnes et d'énormes destructions des infrastructures, entraînant le déplacement de plus de la moitié de la population d'avant-guerre.

En 2021, le conflit a fait 3 746 morts selon l'OSDH, une baisse significative par rapport à l'année précédente qui présentait déjà le bilan le plus bas depuis 2011.

M. M.



Commentaire

Crise

Par Fouzia Mahmoudi

Le Liban souffre de multiples crises qui rendent la vie quotidienne des citoyens d'autant plus difficile. Quelle soit politique, civile ou économique, les Libanais ont de plus en plus de mal à survivre. Le président libanais, Michel Aoun, a, dans ce contexte, appelé lundi à mettre fin à la paralysie politique dans le pays en crise, accusant indirectement son allié, le mouvement chiite Hezbollah, de bloquer les réunions du gouvernement. Formé en septembre après 13 mois d'interminables tractations politiques, le gouvernement ne s'est pas réuni depuis la mi-octobre, en raison de tensions autour de l'enquête sur l'explosion dévastatrice du 4 août 2020 au port de Beyrouth qui a fait au moins 215 morts, 6 500 blessés et détruit des pans entiers de la capitale. Les ministres du puissant Hezbollah pro-iranien et son allié, le mouvement Amal, ont affirmé qu'ils boycotteraient ses réunions jusqu'au remplacement du juge Tareq Bitar, chargé de l'enquête. Pointées du doigt pour négligence criminelle, les autorités sont accusées par les familles des victimes et des ONG de vouloir torpiller l'enquête pour éviter des inculpations. «Il est nécessaire que le gouvernement se réunisse dès aujourd'hui pour régler les problèmes au sein du Conseil des ministres», a dit Michel Aoun lors d'un discours diffusé lundi soir par les chaînes de télévision libanaises. «Par quelle loi, logique ou constitution, ce Conseil des ministres est-il suspendu ? Pourquoi lui est-il demandé de prendre une décision qui ne relève pas de ses pouvoirs ?», a-t-il encore martelé. Michel Aoun a affirmé que l'impasse politique était en train d'aggraver la crise économique dans laquelle est engagé le pays depuis 2019 et qui a été classée par la Banque mondiale comme étant la pire au monde depuis 1850, avec une dépréciation inédite de sa monnaie et une paupérisation de la population. Environ 80 % de la population au Liban vit en dessous du seuil de pauvreté et la monnaie locale a perdu plus de 90 % de sa valeur sur le marché noir. La classe politique, inchangée depuis des décennies, est accusée par une grande partie de la population de corruption, d'incompétence et d'inertie. Malgré l'urgence des réformes, les dirigeants persistent dans leurs querelles politiques, paralysant les institutions et retardant les négociations cruciales avec le Fonds monétaire international (FMI). Dans une autre allusion claire au Hezbollah, qui dit disposer de «100 000 combattants armés et entraînés», le président Aoun a également affirmé que «seul l'État était responsable de la défense du pays». Le Hezbollah est la seule formation au Liban à avoir pu conserver légalement ses armes après la fin de la guerre civile (1975-1990) au nom de la «résistance» contre Israël. Néanmoins, il ne suffira pas pour régler la crise libanaise, qui perdure depuis des années, de discours. Il faudrait surtout que tous les acteurs politiques et économiques se mobilisent conjointement pour arriver à trouver un accord viable. Mais cela semble aujourd'hui illusoire, tant les dissensions divisant les Libanais sont importantes. Et lorsque l'on sait que la seule formation d'un gouvernement prend parfois des années, l'on se demande comment un plan de sortie de crise pourrait être trouvé rapidement pour endiguer les problèmes qui pèsent sur le pays et qui risquent de le mener, comme certains observateurs le craignent, à une nouvelle guerre civile.

F. M.

Ukraine, armes, sécurité

Pourparlers russo-américains en vue le 10 janvier

Washington et Moscou se sont entendus sur la tenue le 10 janvier de pourparlers sur l'Ukraine et la sécurité en Europe, des discussions qui devront notamment traiter des exigences russes pour limiter l'influence occidentale à ses frontières.

En tête des revendications russes, formulées dans des projets de traités remis aux États-Unis et à l'Otan, l'interdiction de toute expansion future de l'Alliance atlantique ainsi que de toute coopération militaire dans ce que la Russie considère comme sa zone d'influence.

«Le 10 janvier sera le jour principal des consultations bilatérales russo-américaines prévues à Genève», a déclaré, hier, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, à l'agence Tass, estimant qu'un accord ne sera pas trouvé en «un seul jour». Peu auparavant, un porte-parole du Conseil de sécurité nationale

des États-Unis avait indiqué à l'AFP que les négociations du 10 seraient suivies le 12 janvier d'un rendez-vous Otan-Russie.

Enfin, selon cette source, le 13 janvier est prévu un round de discussions au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), fondée durant la Guerre froide pour favoriser le dialogue Est-Ouest.

«Quand on va s'asseoir pour discuter, la Russie pourra mettre ses inquiétudes sur la table et nous mettrons les nôtres sur la table, notamment les activités de la Russie», a ajouté le porte-parole du Conseil de sécurité nationale des États-Unis.

Cet ensemble de pourparlers doit permettre une désescalade des tensions autour de l'Ukraine, Kiev et ses alliés occidentaux accusant la Russie d'avoir massé des dizaines de milliers de militaires à sa frontière en prévision d'une possible invasion.

Moscou dément toute velléité

belliqueuse et se présente au contraire comme la cible de «provocations» des Occidentaux qui soutiennent politiquement et militairement l'Ukraine.

Le Kremlin réclame des «garanties de sécurité», en particulier l'engagement de l'Otan à ne pas s'élargir en ex-URSS, notamment à l'Ukraine.

«Ce dont il faut parler, ce sont des propositions soumises par la partie russe», a insisté M. Riabkov.

Le président russe Vladimir Poutine a brandi la semaine dernière la menace de mesures «militaires et techniques» si ses revendications n'étaient pas entendues.

En réaction à une révolution pro-occidentale, la Russie a déjà annexé en 2014 une partie du territoire ukrainien, la Crimée. Elle est aussi largement considérée comme le parrain des séparatistes prorusses dans le conflit qui déchire l'Est du pays depuis bientôt huit ans.



Championnat nationale de lutte L'édition 2021-2022 à Oran vendredi et samedi

Le championnat d'Algérie de lutte (seniors garçons et filles) se déroulera vendredi et samedi prochains (31 décembre et 1^{er} janvier) au Palais des sports Hamou-Boutillis d'Oran, en prévision des Jeux méditerranéens-2022 prévus dans la même ville l'été prochain, a-t-on appris, lundi, auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Prévues sur deux jours, les épreuves de ce championnat d'Algérie concerneront les deux styles, libre et gréco-romain, ainsi que la lutte féminine. Les tours éliminatoires se dérouleront la matinée, alors que les finales sont programmées les après-midi. Pour la journée de vendredi, les athlètes se dispute-

ront les titres, en lutte libre, dans les catégories 61kg, 70kg, 79kg, 92kg et 125kg, alors que ceux de la gréco-romaine concourront dans les catégories des 55kg, 63kg, 72kg, 82kg et 97kg. La compétition féminine concernera le vendredi les catégories des 50kg, 55kg, 59kg, 65kg et 72kg. En revanche, la journée de samedi verra l'entrée en lice des athlètes de la lutte libre dans les catégories 57kg, 65kg, 74kg, 86kg et 97kg. Ceux de la gréco-romaine monteront sur le tapis dans les catégories 60kg, 67kg, 77kg, 87kg et 130kg. En lutte féminine, les filles livreront des combats chez les 53kg, 57kg, 62kg, 68kg et 76kg.

Nîmes Olympique

L'AS Saint-Etienne revient à la charge pour Ferhat

L'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française de football) est revenu à la charge pour engager les services du milieu de terrain international algérien de Nîmes Olympique (Ligue 2). Zinedine Ferhat, rapporte, lundi, le journal «L'Equipe». Ferhat (28 ans), dont le contrat expire en juin 2022, espère un départ dès cet hiver. L'ASSE, qui le courtisait déjà durant l'été, va revenir à la charge. Mais les «Verts», derniers de Ligue 1, risquent de faire avec la concurrence de Montpellier et ses finances plus saines. La même source précise que Nîmes ne s'opposera pas à ce transfert, qui lui permettra d'éco-

nomiser son salaire d'environ 60 000 euros par mois jusqu'en juin prochain. Toutefois, l'AS Saint-Etienne ne semble pas en mesure d'assumer un contrat de plus de six mois pour le joueur algérien. L'ancien joueur de l'USM Alger, dont le dernier match avec Nîmes Olympique remonte au 30 octobre, espère relancer sa carrière dans un club plus huppé, lui qui voulait déjà quitter Nîmes durant l'intersaison, mais avait fini par rester, faute de propositions intéressantes. Ferhat n'a participé qu'à sept rencontres à Nîmes cette saison et n'a plus été convoqué depuis cinq rencontres.

JS Kabylie

Belkaïd nouveau manager général

L'ancien milieu de terrain international algérien, Farouk Belkaïd, est le nouveau manager général de la JS Kabylie, a annoncé, lundi, la direction du club de Ligue 1 de football. «Farouk Belkaïd est officiellement le nouveau manager général du club», a indiqué la formation kabyle dans un bref communiqué, attestant ainsi que tout a été conclu avec son ex-milieu récupérateur. A travers son recrutement, la JSK semble avoir opté pour «le choix de la raison», car il s'agit d'un enfant du club qui connaît très bien la maison et jouit toujours d'un très grand respect, aussi bien parmi les joueurs que les dirigeants. Il est appelé à remplacer un autre

ancien international algérien, en l'occurrence Karim Yanis Koçaïla Ziani, qui occupait le poste de directeur sportif, avant de rendre le tablier dernièrement. Belkaïd (44 ans) avait rejoint les Canaris en 1998, en provenance de son club formateur, la JS Bordj Ménaïel. Il y a passé sept ans consécutifs, avant de rejoindre l'USM Alger (2005-2006), puis le MC Alger (2006-2008), avant d'enchaîner avec l'ES Sétif (2008-2013), puis l'USM Bel-Abbès (2013-2014). Belkaïd, qui compte vingt sélections en équipe nationale entre 2000 et 2005, avait pris sa retraite en tant que joueur à la fin de la saison 2014-2015, alors qu'il portait les couleurs de la JSM Béjaïa.

Tennis (Tournoi national jeunes)

Le «Mémorial Zitouni-Hawa» fin décembre à Oran

Le tournoi national jeunes de tennis «Mémorial Zitouni-Hawa» aura lieu du 30 décembre au 1^{er} janvier sur les courts de tennis du complexe sportif de Hai Es-Salam d'Oran, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs. Organisée par la ligue de wilyaya d'Oran de tennis en collaboration avec la Fédération algérienne de la discipline, cette compétition sportive de trois jours verra la participation de 32 joueurs des

catégories des moins de 18 ans (filles et garçons) et 16 joueurs des U 10 (filles et garçons), issus des ligues d'Alger, Mostaganem, Ain Témouchent, Tlemcen et Oran. La direction du tournoi sera assurée par M^{me} Dehilis Fadila et le juge arbitre international Amine Sahi. Les deux premières journées seront consacrées aux éliminatoires sur sept courts en terre battue, alors que les finales auront lieu samedi.

Avec la contamination de Tougaï et Benayada, le problème de Belaili et le retard de Mahrez et Benrahma

Coup dur pour Belmadi

Les premiers soucis sont enregistrés au sein de la sélection nationale de football qui est entrée depuis hier en stage au Qatar, en préparation à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2022 du Cameroun), sachant que le groupe est amputé de pas moins neuf joueurs.



Mahrez et Benrahma seront les derniers joueurs à rejoindre l'EN

Par Mahfoud M.

En effet, il faut savoir que quatre joueurs sont retenus par leurs clubs européens, Mahrez (Manchester City/Angleterre), Benrahma (West Ham United/Angleterre), Mendi (FC Villeréal/Espagne) et Zorgane (Sporting Charleroi/Belgique). Trois joueurs évoluant en Arabie saoudite, à savoir Mbolhi (El Itifak), Zeghba (Damac) et Bendebka (El Feth) ne pourront prendre part au stage qatari qu'après avoir rempli leurs engagements avec leurs clubs. Enfin, deux joueurs évoluant en Tunisie, à savoir Mohamed Amine Tougaï et Hocine Benayada ont été contaminés au Covid-19 et sont actuelle-

ment en confinement au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, est dans une situation difficile avec ces imprévus, lui qui voulait avoir tous les joueurs sous la main pour bien préparer le tournoi africain. Il faudra faire avec, d'autant que les clubs qui retiennent les joueurs sont protégés par la Fifa qui leur a permis de retenir leurs joueurs convoqués par les sélections nationales participant à la CAN jusqu'au 3 janvier prochain, vu qu'ils ont souffert en cette période de crise sanitaire des effets du Covid et ont besoin d'une compensation en maintenant les éléments qui seront absents pour un mois ou moins si leurs sélections sont éliminées dans des tours précoces. Pour ce qui est

de Tougaï et de Benayada, ils ont été testés positifs au Covid-19 et placés lundi en confinement de 5 jours à Alger, et n'ont pu s'envoler pour Doha (Qatar), en vue du stage précompétitif. Les deux joueurs vont subir un nouveau test d'ici la fin de la semaine, pour éventuellement rejoindre l'équipe nationale à Doha et poursuivre les préparatifs en vue du rendez-vous continental. Du coup, Tougaï et Benayada sont forfaités pour le premier match amical, prévu samedi prochain face à la Gambie. Le coach de l'EN devra trouver une solution pour disputer ce premier match amical face à la Gambie, avant l'arrivée des joueurs absents qui seront prêts à disputer le second match face au Ghana.

M. M.

CAN 2021

Quatre sélections africaines se préparent en Arabie saoudite

Quatre sélections africaines, dont la Côte d'Ivoire, l'un des adversaires de l'Algérie à la 33^e Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 de football, ont choisi l'Arabie saoudite pour préparer cette compétition continentale qui se déroulera du 9 janvier au 6 février prochains au Cameroun. Le sélectionneur français Patrice Beaumelle a convoqué 28 joueurs pour le stage de préparation à Djeddah, en Arabie saoudite, afin de peaufiner ses der-

nières stratégies avant la CAN. Les Ivoiriens entament le tournoi contre la Guinée équatoriale le 12 janvier 2021 à 20h00 à Douala, pour le compte de la première journée du groupe E, constitué également de l'Algérie (tenante du titre) et la Sierra Leone. Outre les Eléphant de Côte d'Ivoire, les trois autres sélections africaines sont : les Flames du Malawi, les Coelacanth des Comores et les Aigles du Mali. Selon le site officiel de la Fédération malawite de

football, pour la préparation des Flames, les 14 joueurs du premier groupe arrivés en terre saoudienne ont participé à la séance d'entraînement, tandis que les neuf autres, arrivés vendredi, se sont reposés. Le groupe au grand complet s'est entraîné ce lundi. Pendant leur séjour en Arabie saoudite, les Flames devraient jouer deux matchs amicaux internationaux contre les Comores et le Mali ainsi que d'autres matchs d'entraînement avec des clubs locaux.

Le Sénégal annule son stage au Rwanda

Le stage de préparation de l'équipe nationale du Sénégal en prévision de la CAN 2021, initialement prévu au Rwanda du 31 décembre au 6 janvier, a été finalement annulé, a annoncé la Fédération sénégalaise de football. «La Fédération, informée de l'accord entre la Fifa

et la CAF de laisser aux clubs européens en compétition la possibilité de disposer de leurs joueurs convoqués en équipe nationale en perspective de la CAN, a décidé de surseoir à ce stage compte tenu de cette nouvelle donne», ajoute la FSF dans un communiqué. «L'équipe du

Sénégal effectuera sa première phase de préparation à domicile du 27 décembre au 4 janvier, avant de rallier Bafoussam sa seconde période et sa participation à la CAN», souligne le texte. Le Sénégal est logé dans la poule A, en compagnie du Malawi, la Guinée et le Zimbabwe.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Oran

Portes ouvertes sur la voile au complexe des Andalouses

Des portes ouvertes sur la voile, avec comme thème la promotion de cette discipline dans le milieu féminin, ont été organisées, hier, au niveau du complexe touristique des Andalouses d'Aïn El Turck (Oran).

Cette manifestation, organisée par la Ligue oranaise de voile, a attiré la grande foule, notamment issue du milieu scolaire et universitaire.

«C'est une aubaine pour faire connaître davantage cette discipline dans le milieu féminin où nous avons remarqué qu'il y a de moins de moins d'adeptes de ce sport, malgré la belle réputation de nos sportives dans ce registre au prix de leurs performances dans les différentes compétitions nationales et internationales», a déclaré à l'APS le tout nouveau président de la Ligue oranaise de voile, Nazim Addou. Il s'agit, en fait, du premier événement organisé par le nouveau bureau exécutif de la ligue en question, élu il y a à peine deux mois.

Les initiateurs de cette action espèrent en profiter pour attirer le maximum d'adhérents dans un avenir

proche.

«On sait tous que la voile est un sport qui attire beaucoup de jeunes des deux sexes, sauf que le matériel utilisé coûte très cher. Malgré l'apport de la tutelle et de la direction locale de la jeunesse et des sports, nous n'arrivons pas à couvrir nos besoins, d'où le peu d'intérêt remarqué depuis quelques années pour cette discipline», a regretté Nazim Addou.

Malgré cela, les clubs oranais affiliés à la ligue locale, au nombre de six, continuent de s'illustrer sur le double plan national et international.

Pas plus tard que la semaine passée, deux sportives du club «Sindibad» sont montées sur le podium de l'épreuve nationale organisée à Jijel.

Il s'agit de la championne d'Afrique, Amina Berrichi, et sa coéquipière Fatima Abid.

Deux athlètes dont la réussite pourrait bien motiver les jeunes à suivre leur chemin, a souhaité le même responsable, dont l'objectif principal demeure «la relance de la discipline dans l'Oranie», a-t-il insisté.

H. Y.

Mostaganem

Le ramassage d'ordures, un problème qui n'en finit pas

L'hygiène et la salubrité d'une municipalité sont, en principe, les priorités indiscutables dans l'action communale. A Mostaganem, l'enchevêtrement des missions entre les services techniques de l'APC et ceux de l'Epic «Mosta Propre» a brouillé les cartes. Par conséquent, certaines missions, telles que l'hygiène, l'abattage des chiens errants, la désinsectisation et la dératisation, sont passées aux oubliettes. Le ramassage des ordures de tous genres est capital dans la préservation de la santé publique. Aujourd'hui à Mostaganem, cette mission a nettement régressé. Au chef-lieu principalement, on observe une nette dégradation dans la gestion des déchets en général, tant au niveau du ramassage qu'à celui de l'enfouissement. L'état des lieux est là, criant, car l'organisation des opérations de ramassage dans la commune de Mostaganem est une fiche à revoir. Pour des motifs que le citoyen ignore, les horaires ont été chamboulés, les camions-

benne ne sont plus les mêmes et la qualité du travail laisse à désirer. Beaucoup de riverains habitués à une certaine organisation, se sont retrouvés dépourvus d'informations relatives au passage des camions à benne tasseuses. Certains constatent le manque d'hygiène engendré d'un collectage désordonné. La dégradation est visible surtout sur l'état piteux des bacs à ordures déjà abîmés, éventrés et inutilisables. De par l'absence d'assiduité, certains quartiers croulent sous les ordures, car des montagnes de sacs poubelles, cartons et restes de déchets, s'entassent depuis des jours. Un ramassage très mal géré fait que les trottoirs, entrées de bâtiment et autres espaces, sont chargés d'ordures parce que ces endroits ne sont pas visibles pour les autorités. Partout, à quelques exceptions près, le décor est presque le même. Des bacs à ordures déchetés pleins à craquer pendant la journée, des rues encombrées de déchets managers. Le ram-

Recrudescence mondiale de covid : Revenir à la case départ



LOUJIS
Djalou@hotmail.com

Commerce

Les nouvelles conditions du code-barres entrent en vigueur dimanche

■ L'arrêté interministériel portant règlement technique fixant les conditions et les modalités applicables à l'apposition du code à barres sur les produits destinés à la consommation humaine entrera en vigueur dimanche prochain, a indiqué, hier, un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Par Par Slim O.

«Le ministère porte à la connaissance de l'ensemble des importateurs concernés par l'importation des produits préemballés (alimentaires ou non alimen-

taires), que l'arrêté interministériel du 16 février 2021 portant règlement technique fixant les conditions et les modalités applicables à l'apposition du code à barres sur les produits destinés à la consommation humaine, publié dans le Journal officiel n° 23 du 28 mars 2021, sera en vigueur à compter du 2 janvier 2022», lit-on dans le communiqué.

Toutefois, les produits importés faisant l'objet d'une domiciliation bancaire avant

cette date ne sont pas concernés, selon le ministère qui a appelé les importateurs concernés à se rapprocher des directions régionales et de wilayas du Commerce, de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), les Chambres de commerce et d'industrie ou le site électronique du ministère pour obtenir plus d'informations sur les conditions d'entrée en vigueur du texte, a conclu la source.

S. O.

Sûreté de wilaya d'Alger

Arrestation de 11 individus dans des affaires de falsification de documents de véhicules

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger à El Harrach ont arrêté 11 individus pour association d'une bande de malfaiteurs et falsification d'un dossier de base d'un véhicule et la délivrance indu de documents, indique, hier, un communiqué des mêmes services. Les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Alger de la circonscription administrative d'El Harrach «ont arrêté 11 individus impliqués dans une affaire d'association d'une bande de malfaiteurs et de falsification d'un dossier de base d'un véhicule, dont des fonctionnaires relevant de certaines communes à Alger accusés d'abus de fonction, d'escroquerie et de divulgation du secret professionnel et l'acceptation d'indus avantages».

D'autre part, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis hors état de nuire un

réseau criminel organisé, agissant au niveau d'une station-service au boulevard Krim-Belkacem, dans la circonscription administrative de Sidi M'hamed, ce qui a permis l'arrestation de trois individus et la récupération d'un véhicule volé.

L'affaire fait suite à une plainte déposée par un citoyen auprès des services de la troisième sûreté urbaine de cette circonscription administrative, faisant état du vol d'un véhicule à l'arrêt au niveau d'une station-service au boulevard Krim-Belkacem, ce qui a permis d'identifier les accusés, d'arrêter trois individus et de récupérer le véhicule volé.

Les investigations ont démontré qu'il ne s'agit pas de la première opération de vol ciblant les stations-service pour ces accusés, conclut le document.

Yanis B.